



Direction de la mémoire,  
de la culture et des archives

Service historique de la Défense  
Secrétariat général  
Bureau finances-achats

A Vincennes, le 12/11/2024

**OBJET** : Lettre de consultation en vue de la passation du marché subséquent n°3 au lot 2 de l'accord-cadre ayant pour objet: « *Prestations de dépoussiérage de 6 faces de documents conditionnés, dépoussiérage et reconditionnement de liasses transférées au Centre des archives de l'armement et du personnel civil (CAAPC), site du service historique de la Défense, dans le cadre de la manœuvre Braibant* »

**REFERENCE** : Accord-cadre n°ARM/SGA/DMCA/SHD/SG/BFA/03/2022 relatif au dépoussiérage et reconditionnement des fonds d'archives et collections du Service historique de la Défense notifié par le service historique de la Défense le 06/02/2023 ;

Lot 2 : Centre ;

**PIECES JOINTES** : Cahier des clauses particulières au marché subséquent (CCP) ;  
Acte d'engagement du marché subséquent (AE) ;

Madame, Monsieur,

En application de l'accord-cadre cité en référence, le service historique de la Défense souhaite conclure un marché subséquent relatif au dépoussiérage reconditionnement de documents et plans situés Centre des archives de l'armement et du personnel civil (CAAPC) de Châtelleraut.

➤ **Contenu des documents de la consultation**

Pour vous permettre de formuler une offre, vous trouverez en pièce jointe, le dossier de consultation (DC), composé des documents suivants :

- La présente lettre de la consultation ;
- Le cahier des clauses particulières (CCP) ;
- L'acte d'engagement (AE) ;
- Le bordereau des prix, annexe à l'acte d'engagement ;

➤ **Description et modalités d'exécution du marché subséquent**

La description du projet objet du marché subséquent est précisée dans le CCP au marché subséquent.

La durée ferme d'exécution du marché débute à compter de la date de sa notification jusqu'à la constatation de la réalisation des prestations commandées dans le cadre de ce marché subséquent, soit 8 mois. Le marché n'est pas reconductible.

LC-Lot n°2 -AC n° ARM/SGA/DMCA/SHD/SG/BFA/03/2022 - MS n°3 : « *Prestations de dépoussiérage de 6 faces de documents conditionnés, dépoussiérage et reconditionnement de liasses transférées Centre des archives de l'armement et du personnel civil (CAAPC), site du service historique de la Défense, dans le cadre de la manœuvre Braibant* »



Les prix indiqués dans l'annexe 1 de l'acte d'engagement sont fermes, conformément à l'article 4 du CCAP de l'accord-cadre.

➤ **Lieux de prestations**

Les lieux de prestations sont précisés dans le CCP au marché subséquent.

➤ **Modalités relatives à l'offre**

Afin d'établir son offre, le soumissionnaire devra mentionner dans le BP les prestations qui relèvent de la partie prix unitaire et les prestations qui relèvent de la partie prix forfaitaire.

➤ **Offres**

L'offre du soumissionnaire comprend le CCP, l'AE et les annexes à l'AE **à dater et signer**. Le CCP devra être transmis au format .pdf ou équivalent.

L'acte d'engagement devra être transmis au format .pdf ou équivalent.

L'annexe 1 à l'acte d'engagement devra être transmise au format tableur (.xls ou équivalent) et au format PDF.

Les devis, annexe 2 à l'acte d'engagement, remis pour les prestations sur devis listées dans le BP au format .pdf ou équivalent.

Tous les fichiers envoyés doivent être traités préalablement par un anti-virus, à charge de l'entreprise candidate. Conformément au II et III de l'article 10 de l'arrêté du 28 août 2006, les candidatures ou les offres contenant des virus sont réputées n'avoir jamais été reçues.

➤ **Demandes de précisions**

Si une information importante manque au candidat pour établir son offre, il conviendra de le faire savoir par écrit via la PLACE à la personne publique avant la date limite de remise des offres.

Le candidat souhaitant poser une question devra le faire par la voie électronique via la PLACE, en utilisant le bouton « *déposer une question* » qui apparaît dans la rubrique correspondante à la consultation du DC, au plus tard **3 jours ouvrés** avant la date limite de remise des offres. Il recevra, la réponse par la même voie à son adresse électronique fournie dans le formulaire d'identification cité plus-haut 3 jours avant la date limite de remise des offres.

➤ **Droit et langue**

Le présent marché subséquent est régi par le droit français. Les correspondances relatives au marché sont rédigées en français.

Tous les actes administratifs détachables du contrat, ainsi que les litiges qui pourraient naître de son exécution relèvent de la compétence du juge administratif français.

**La juridiction compétente est le tribunal administratif de Melun :**

**43, rue du Général de Gaulle**

**Case postale n° 8630**

**77008 Melun Cedex**

**Téléphone : 01 60 56 66 30**

**Télécopie : 01 60 56 66 10**

**Courriel : [greffe.ta-melun@juradm.fr](mailto:greffe.ta-melun@juradm.fr)**

LC-Lot n°2 -AC n° ARM/SGA/DMCA/SHD/SG/BFA/03/2022 - MS n°3 : « Prestations de dépoussiérage de 6 faces de documents conditionnés, dépoussiérage et reconditionnement de liasses transférées Centre des archives de l'armement et du personnel civil (CAAPC), site du service historique de la Défense, dans le cadre de la manœuvre Braibant »



En application de l'article 2197-1 à 22 du code de la commande publique, en cas de différend ou de litige relatif au présent marché, les parties auront recours au comité consultatif de règlement amiable des litiges préalablement à la saisine de la juridiction compétente.

La monnaie applicable est l'euro (€).

L'offre est à remettre, par voie électronique uniquement, via la PLACE, au plus tard le **22/11/2024 à 14h.**

Ce marché devra être signé par une personne habilitée à engager votre société.

Le délai de validité des offres est fixé à 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Le soumissionnaire ne pourra prétendre à aucune indemnité ou rémunération pour les prestations réalisées dans le cadre de cette consultation, en particulier pour la remise de sa candidature ou de son offre.

La participation à la présente consultation vaut acceptation sans restriction des dispositions de la présente lettre.

La présente consultation n'engage pas l'Etat à notifier le marché public correspondant.

J'appelle votre attention sur le fait que le marché ne deviendra valable et définitif qu'après sa signature et notification par le pouvoir adjudicateur.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.